

Le 19 juin dernier, le CIEP a organisé la troisième édition de la journée des experts. Rassemblant 62 experts, elle a permis de poursuivre les réflexions initiées lors des éditions précédentes, sur les pratiques professionnelles et les savoirs d'action mobilisés par les experts du CIEP et d'échanger autour du thème de la qualité dans les réformes éducatives. A cette occasion le 4ème numéro des Carnets de l'expertise, publiés par le CIEP en collaboration avec l'université de Tours, a été présenté.

Des ateliers ont réuni les experts autour de quatre ateliers thématiques :

- les stratégies de certification pour la qualité en EFTP,
- les orientations du communiqué de Paris de la conférence des ministres du processus de Bologne,
- l'accès des filles au collège en Afrique, comme levier de développement,
- la transition entre langue maternelle et français langue d'enseignement, à travers l'exemple du Niger.

Synthèse de l'atelier 2

Le communiqué de Paris de la conférence des ministres du processus de Bologne : quelles orientations et quelles conséquences pour la coopération dans l'enseignement supérieur ?

Intervenants

- Eliane Kotler, Professeur émérite, Université Nice Sophia Antipolis
- Guillaume Icher, vice-président stratégie internationale FAGE

Rapporteur

- Bruno Curvale (CIEP)

Participants

L'atelier a compté une quinzaine de participants en leur qualité d'experts associés du CIEP sur les questions du Processus de Bologne et plus largement de l'enseignement supérieur.

Les objectifs de l'atelier

- Favoriser un échange entre experts participants aux actions du CIEP et dont les apports doivent s'inscrire dans le cadre des attentes et des avancées du Processus de Bologne
- Faire naître un échange libre qui montre l'intérêt et le besoin de confronter les points de vue.

Le thème

A peine un mois après la tenue de la conférence de la Sorbonne et la publication du communiqué de Paris 2018, l'atelier était l'occasion de proposer une lecture croisée du communiqué par les experts intervenants régulièrement pour des missions auprès du CIEP. Il aurait pu être intéressant d'échanger sur les objectifs politiques du Processus de Bologne, cependant, l'objectif de l'atelier n'était pas celui-là. Les échanges entre les participants ont plutôt porté vers un état des lieux de la situation du Processus de Bologne telle que décrite par le communiqué, tout en incluant dans la réflexion, les travaux des trois groupes de travail (Monitoring, Implementation, New goals) mis en place à la suite du communiqué de Erevan en 2015. Il s'agissait également pour les participants de mettre en lumière les décisions inscrites dans le communiqué et de considérer leur impact sur les projets de coopération en enseignement supérieur et leur propre rôle d'experts sur ces projets.

Les avis sur le sujet des différents acteurs qui orientent, développent, conduisent ou soutiennent le Processus (EUA, ENQA, EURASHE, ESU, Commission européenne...) peuvent grandement varier de par

le vaste champ couvert par le Processus de Bologne. Ces points de vue d'acteurs sont intéressants à connaître et tous sont légitimes à leur manière. Il y a cependant un consensus toujours net en faveur de la continuation du Processus qui appelle cependant des modalités de soutien plus efficaces.

Concernant la lecture croisée du communiqué, les participants à l'atelier soulignent, concernant la situation présentée par ce communiqué, les points saillants suivant, qui se traduiront certainement par des financements pour des projets de développement :

- La reconnaissance des difficultés de mise en place dans certains pays et de l'hétérogénéité de l'état d'avancement d'un pays à l'autre. Il est à noter que la constitution du deuxième groupe de travail à la suite du communiqué de Erevan, le groupe *Implementation*, avait déjà participé de cette réflexion en travaillant sur des solutions pour réduire ces écarts dans l'état d'avancement.
- La mise en avant du développement de l'utilisation et de l'amélioration des outils de Bologne : généralisation du LMD, reconnaissance des cycles courts, mise en œuvre de la convention de Lisbonne, renforcement de la garantie de la qualité interne et externe, approfondissement des Cadres Nationaux de Certification, révision et numérisation du supplément au diplôme.
- La place importante faite à la question de la citoyenneté et le rôle de l'enseignement supérieur à cet égard (Cf. Conférence de Paris 2015)

Dans la continuité de ces observations, les participants à l'atelier constatent la mise en place d'un nouveau mécanisme « *Peer support approach* » faisant appel à l'expertise des pays les plus avancés pour accompagner les autres pays. Ce mécanisme sera suivi et mis en place par le « *Bologna implementation coordination group* » sous l'autorité du BFUG (*Bologna Follow-Up Group*) et visera un accompagnement *peer to peer* à toutes les échelles. Il est à souligner également que la participation à ce mécanisme est obligatoire qu'il s'agisse d'aider ou d'être aidé. Il répond à ce constat d'une grande variabilité des vitesses de transformation des systèmes d'enseignement supérieur des pays du Processus. L'hétérogénéité des situations est porteuse de danger pour l'atteinte des grands objectifs que sont la reconnaissance mutuelle des certifications professionnelles et la mobilité des diplômés.

Quelles conséquences pour l'avenir ?

- *Quelle opérationnalité ?* Le communiqué ne précise aucunement la manière dont seront mis en place les éléments mentionnés ci-dessus. En tant qu'experts terrains, les participants à l'atelier s'interrogent alors sur la place que des établissements tels que le CIEP pourraient avoir dans la mise en œuvre ou le soutien des activités du *Peer Support Approach*.
- *Quel financement ?* Seul est fait mention du programme Erasmus+ dans le communiqué concernant le financement des projets à venir. Or les modalités de financement de ce programme supposent une reconnaissance et une valorisation du travail effectué dans ce cadre par les établissements d'enseignement supérieur. Par ailleurs, quel rôle peuvent jouer les jumelages institutionnels dans cette perspective ?
- *Quelle réponse collective ?* Il est important de noter que l'enseignement supérieur est avant tout un système d'acteurs qu'il est essentiel de renforcer, entre autres, par la consolidation des relations entre le CIEP et les grands acteurs institutionnels français tels que le MESRI (DGESIP, DAEI,...), l'Hcéres, la CTI et l'agence Erasmus+. La création de synergies entre ces différents acteurs favoriserait l'émergence d'une réponse collective aux problématiques de demain.

La qualité des échanges de cet atelier conforte finalement le concept de la journée des experts et le rôle du CIEP comme espace de dialogue.